

### Chiffres clés au 31/12/2021

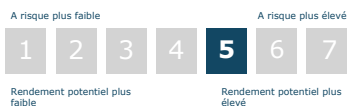
**Actif net du fonds**  
218.06 m€

**Valeur Liquidative**

### Stratégie d'investissement

La gestion de l'OPCVM est flexible dans son allocation d'actifs. L'OPCVM peut être exposé, selon l'appréciation de l'équipe de gestion, aux actions et valeurs assimilées des pays de l'Espace Economique Européen (y compris le Royaume-Uni) et/ou de Suisse, ou aux instruments de taux dans des fourchettes comprises entre 0 et 100% de l'actif net répondant à l'univers de valeurs éligibles établi à partir d'une analyse extra-financière en s'appuyant sur la notation interne réalisée par l'équipe d'analystes ESG (hors "Green Bonds" d'émetteurs souverains). Cette analyse est opérée en amont de l'analyse financière.

### PROFIL DE RISQUE ET RENDEMENT



### NOTATION MORNINGSTAR

**Catégorie Morningstar** Allocation EUR Flexible

### INTENSITE CARBONE

**Intensité carbone<sup>1</sup> (tonnes eq. CO2/M€ de chiffre d'affaires)** 301,98

### CARACTERISTIQUES

**Date d'agrément** 05/04/2001  
**Date de première VL** 15/05/2020  
**Numéro d'agrément** SCV20010027

**Durée de placement conseillé** + 5 ans

**Forme juridique** SICAV

**Affectation des résultats** Capitalisation

**Dépositaire** CACEIS BANK

**Valorisation** Quotidienne

**Devise** EUR

### Heure limite de réception des ordres

Avant 13h sur la valeur liquidative calculée en J+1 avec les cours de clôture du jour de souscription/rachat J et datée de J

### FRAIS

**Frais de gestions réels** 0,90%  
**Frais courants** 0,90%  
**Frais d'entrée maximum** 1,00%  
**Frais de sortie maximum** Néant

### CONTACTS

**Covéa Finance SASU**  
Société de gestion de portefeuille, agréée AMF sous le numéro 97-007  
8-12, rue Boissy d'Anglas  
75008 PARIS

Commercialisation@covea-finance.fr

### PERFORMANCES ET INDICATEURS DE RISQUE AU 31/12/2021

#### PERFORMANCES CUMULEES (%)

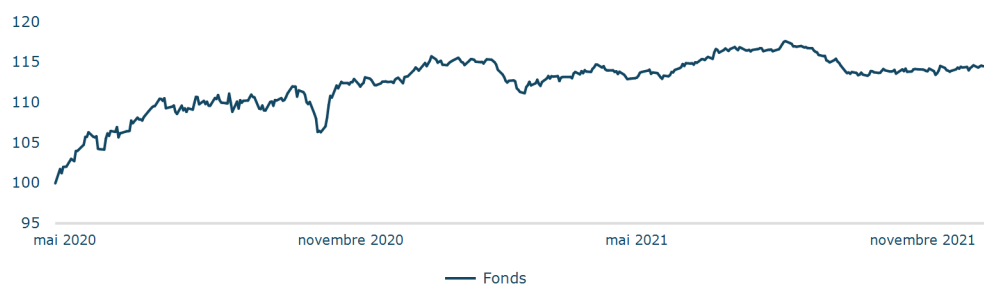
	1 mois	Début d'année	1 an	3 ans	5 ans
Fonds	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

#### PERFORMANCES ANNUALISEES (%)

	1 an	3 ans	5 ans
Fonds	N/A	N/A	N/A

Source Covéa Finance / les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

#### EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DU FONDS (en base 100)



#### INDICATEURS DE RISQUE

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du fonds (%)	N/A	N/A	N/A
Ratio de Sharpe du fonds	N/A	N/A	N/A
Plus forte perte historique (%)	N/A	N/A	N/A

#### DONNEES EXTRA-FINANCIERES ET DEMARCHE ISR SPECIFIQUE

##### UNIVERS D'INVESTISSEMENT (ISR)

- Nombre de sociétés notées 1120
- Nombre de sociétés éligibles 895
- Pourcentage d'éligibilité 79,91%

##### EXPLICATION NOTATION

- Démarche ISR proactive : note ISR > 0,75 et <= 1
- Démarche ISR positive : note ISR > 0,5 et <= 0,75
- Démarche ISR compatible : note ISR > 0,4315 et <= 0,5

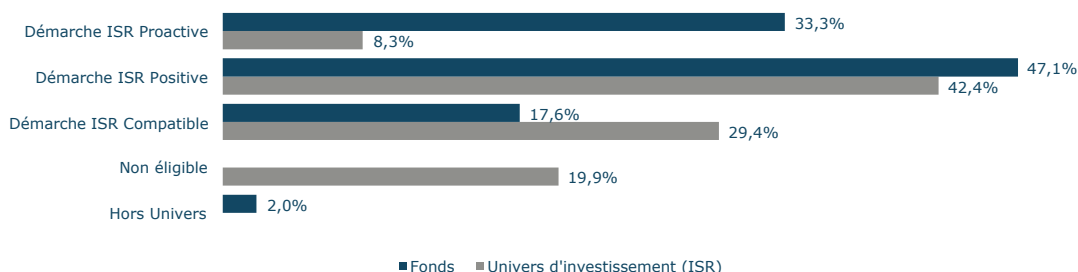
A partir de l'univers investissable défini par un système de notation croissant et auquel on applique notre liste d'exclusion, on classe les titres selon leur « Démarche ISR » calculée sur la moyenne des 3 piliers E, S et G.

Ainsi, si la note est comprise :

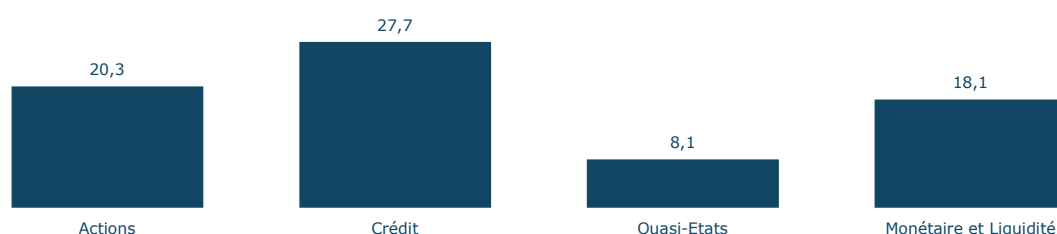
- entre 0,75 et 1, l'intégration des piliers par l'émetteur est jugée « proactive »,
- entre 0,5 et 0,75, la démarche ISR est considérée comme « positive »
- Enfin, entre 0,4315 et 0,5, la démarche ISR est qualifiée de « compatible »

#### REPARTITION ISR AU 31/12/2021 (%)

##### MOYENNE DES CRITERES RESSOURCES HUMAINES, ENVIRONNEMENT ET GOUVERNANCE



#### EXPOSITION PAR CLASSE D'ACTIF AU 31/12/2021 (EN % DE L'ACTIF NET)



## COMMENTAIRE DE GESTION

La Banque Centrale Européenne a procédé à un modeste durcissement de sa politique monétaire en annonçant une réduction progressive de ses achats d'actifs et en se laissant la possibilité d'intervenir en cas de nouveau choc lié à la pandémie ou de resserrement des conditions de financement. Du côté des données d'activité, le secteur manufacturier montre quelques signes d'embellie en fin d'année mais la production demeure encore largement en deçà des niveaux d'avant-crise. La dynamique de la consommation des ménages est hétérogène entre les pays et risque d'être fragilisée par la hausse des prix et la dégradation des conditions sanitaires. Les marchés actions ont atteint de nouveaux plus hauts en décembre concluant ainsi une année 2021 record. La reprise des indices a été une nouvelle fois rapide et les craintes concernant le variant Omicron semblent déjà effacées au regard d'une virulence jugée plus limitée. Le « quoi qu'il en coûte » des gouvernements combiné au soutien infaillible des banques centrales auront su rassurer les investisseurs tout au long de l'année alors que les résultats d'entreprises ont été nettement meilleurs que prévu. Autant d'éléments qui constitueront les enjeux de 2022 étant donnés les effets inflationnistes constatés depuis quelques mois et dont la persistance pourrait menacer la dynamique conjoncturelle ainsi que la marge des entreprises. Dans ce contexte et à l'inverse du mois précédent, on retrouve en décembre le secteur Voyages et Loisirs en principale surperformance. De même le secteur de l'Energie rebondit fortement dans le sillage de la hausse du prix du baril. Signe des records d'activité, le volume des fusions et acquisitions au niveau mondial s'élève sur l'année, selon une agence d'information, à plus de 6 600 milliards de dollars (soit + 44% par rapport à 2020 et +24% par rapport à 2019 avant l'avènement de la crise pandémique). Par ailleurs, les entreprises ont levé un montant record de plus de 12 000 milliards de dollars de capitaux sous forme de fonds propres ou de dettes, selon un fournisseur de données. Dans ce contexte, nous augmentons légèrement notre exposition aux actions autour de 21%. Au sein de cette poche, nous ajoutons dans le portefeuille la banque néerlandaise ING forte de sa solvabilité autorisant un retour potentiel à l'actionnaire, le fabricant de machines à lithographie néerlandaise ASML critiques pour les composants semi-conducteurs et le distributeur de spécialités chimiques allemand Brenntag. Dans le même temps, nous prenons des profits sur le laboratoire Biomérieux et Engie après un bon parcours boursier. Dans une configuration légèrement haussière des taux d'intérêts, nous augmentons la couverture pour la moitié de cette exposition, soit 18% environ pour une poche taux représentant 37% du portefeuille environ. Enfin, le niveau des liquidités reste inchangé à 15% environ du portefeuille global.

## ANALYSE DU FONDS AU 31/12/2021 (%)

### DIX PRINCIPALES POSITIONS (hors OPC Monétaires, en % de l'actif net)

Libellé	Poids	Pays	Secteur
Kfw 0.5%	2,9	Allemagne	Quasi-etat
Ste Gd Paris	2,8	France	Quasi-etat
Engie Sa 2.375%	2,6	France	Services aux collectivités
Roche Holding	2,5	Suisse	Santé
Iberdrola	2,3	Espagne	Services aux collectivités
Sanofi	2,2	France	Santé
Linde Plc	2,2	Irlande	Matériaux
Air Liquide	2,1	France	Matériaux
Ste Gd Paris 0%	1,8	France	Quasi-etat
Novartis N	1,8	Suisse	Santé
<b>Total</b>	<b>23,0</b>		

### Meilleures contributions

Linde Plc	0,18
Novartis N	0,17
Roche Holding	0,15
Heineken Nv	0,12
Sanofi	0,12

### Moins bonnes contributions

-0,05	Vestas Wind Systems
-0,05	Sartorius Stedim Biotech
-0,06	Koninklijke Vopak
-0,70	Future Eurostoxx 50 03/22
-0,73	Future Eurostoxx 50 12/21

### POSITIONNEMENT

Nombre de lignes Actions	52
Nombre de lignes Taux	38
Exposition nette Actions (%)	20,3
Exposition nette Taux (%)	18,1
Liquidités	9,43

### EXPOSITION VIA LES DERIVES (en %)

Libellé	Poids
Futures devise	-4,14
Change à terme	-5,18
Futures sur obligations	-17,72
Futures sur indice Actions	-26,41

## ACTUALITE ISR DU MOIS

Le 2 septembre dernier, la Cour de justice de l'Europe a tranché. Non, le mécanisme permettant à un investisseur d'attaquer un État sur sa politique climatique n'est pas applicable. Ratifié par différents pays en 1994 mais peu connu, le Traité sur la charte de l'énergie est accusé aujourd'hui de "protéger les pollueurs". L'avis pourrait influencer sur l'issue des procès en cours et permettre à terme des politiques de transition énergétique plus ambitieuses. Le Traité sur la charte de l'énergie (TCE) pourrait ne plus être autant protecteur pour les porteurs de projets industriels basés sur l'exploitation d'énergies fossiles, comme ce sont les centrales thermiques au charbon ou au gaz. S'il ne s'agit que d'un avis qui doit être confirmé par une décision juridique pour être appliqué et généralisé, cette décision pourrait néanmoins avoir une répercussion importante sur la portée du Traité. Depuis 1994, année d'entrée en vigueur du TCE signé par une cinquantaine de pays, la procédure arbitrale qu'il permet d'engager a été déclenchée au moins 130 fois dont 88 en Europe. Les affaires jugées ou en passe de l'être représentent une charge de 85 milliards de dollars pour les Etats poursuivis. Un énergéticien allemand a par exemple confirmé en février sa décision d'attaquer les Pays-Bas pour sa politique de sortie du charbon (qui devait entraîner la fermeture de cinq centrales thermiques), et demande des milliards d'euros de compensation. En 2016, l'Italie a elle aussi été attaquée par une compagnie pétrolière et gazière suite à un refus d'attribution d'une concession de forage sur les côtes de l'Adriatique.

## THEMATIQUES DU FONDS

La gestion de l'OPCVM, active et discrétionnaire, porte sur toutes les classes d'actifs sur une sélection de titres choisis en fonction de critères extra-financiers et financiers de la société de gestion. Le filtre ISR intervient en amont de l'analyse financière dans le cadre de la sélection des valeurs en portefeuille. La gestion de l'OPC est flexible dans son allocation d'actifs et définie en fonction des perspectives perçues par l'équipe de gestion. L'exposition à chacune de ces catégories pourra varier de 0 à 100% maximum de l'actif net selon l'appréciation de l'équipe de gestion. Composante Actions : Dans son analyse extra-financière, l'équipe de gestion retient systématiquement trois critères : le respect des ressources humaines, le respect de l'environnement, la gouvernance d'entreprise. La notation extra-financière des émetteurs se base sur une notation interne réalisée par l'équipe d'analystes ESG selon une approche « best in universe », consistant à privilégier les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier indépendamment de leur secteur d'activité, car ceux-ci considérés plus vertueux seront plus représentés. Dans le cas où la notation interne de l'émetteur n'est pas disponible, l'équipe d'analystes peut s'appuyer sur la notation fournie par un fournisseur externe. Ces notations sont rebasées sur un référentiel commun et comparable (sur une échelle de 0 à 1, 0 correspondant à la moins bonne note et 1 à la meilleure). L'univers du fonds se définit comme étant constitué de l'ensemble des titres investissables tout en excluant ceux faisant partie de la liste des exclusions sectorielles et normatives conformément à notre politique d'exclusion. Un filtre de sélectivité est appliqué, permettant d'exclure 20% des émetteurs ayant les notations les plus basses. Le taux d'analyse extra-financière du portefeuille est supérieur à 90%. La notation ESG s'applique aux poches Actions et Taux. Composante Taux : La sélection pourra porter sur des titres de créances et instruments du marché monétaire issus d'émetteurs privés en s'appuyant sur la notation ESG selon le même processus pour la composante Actions. Le filtre ne s'applique pas aux obligations vertes émises par des émetteurs souverains (Etats, quasi-Etats, supranationaux...) de l'Espace Economique Européen, le Royaume-Uni et la Suisse dans une limite maximale de 30% de la poche taux.

## AVERTISSEMENTS

Ce document est uniquement fourni à des fins d'information. Il ne constitue pas un document contractuel, promotionnel, une invitation d'achat ou de vente de parts ou actions d'Organismes de Placement Collectif (OPC) ou un conseil en investissement. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées par la société de gestion sans préavis. La société de gestion ne saurait être responsable de toute décision prise sur la base de ces informations. Les caractéristiques principales de l'OPC sont mentionnées dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) et le prospectus disponibles sur simple demande à la société de gestion ou sur le site internet de Covéa Finance, [www.covea-finance.fr](http://www.covea-finance.fr). Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Investir implique des risques. L'indicateur Synthétique de Risque et de Rendement (SRRI) classe votre fonds sur une échelle de risque allant de 1 à 7. Il est déterminé en fonction de la volatilité annualisée de l'OPC. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Le présent document ne peut être utilisé, reproduit ou communiqué à un tiers sans le consentement préalable de Covéa Finance. Le destinataire du présent document a connaissance et accepte que certaines données proviennent de sources externes et peuvent être soumises à l'acquisition de droits vis-à-vis de tiers. Sauf mention contraire, les données indiquées dans ce document sont fournies par Covéa Finance. Par conséquent, ces données ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une quelconque utilisation par le destinataire du document sans l'acquisition préalable des droits nécessaires directement auprès des tiers détenteurs de ces droits. Par ailleurs, le destinataire du présent document a connaissance et accepte que Covéa Finance ne saurait être responsable de toute utilisation de ces données externes et assumera seul toutes les conséquences vis-à-vis des tiers détenteurs des droits associés à ces données. L'« Utilisation » s'entend comme, et de manière non limitative, la manipulation de données, la distribution et/ou redistribution, l'intégration dans un système d'information ou dans des documents de tous types. <sup>1</sup>Données Beyond Ratings. Covéa Finance a choisi de publier uniquement l'intensité carbone des OPC dont le périmètre éligible au calcul de l'intensité est représentatif, c'est-à-dire supérieure à 60% des encours de l'OPC.

**AVERTISSEMENTS**

\*© 2020 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations, données, analyses et opinions (les « Informations ») contenues dans les présentes : (1) comprennent des informations qui appartiennent à Morningstar ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; (3) ne constituent pas un conseil en placements ; (4) sont communiquées exclusivement à des fins informatives ; (5) ne sont pas garanties d'exhaustivité, d'exactitude ou d'actualité et (6) peuvent être puisées dans les données relatives aux fonds publiées à différentes dates. Morningstar n'est pas responsable des décisions de spéculation, dommages ou autres pertes liés aux Informations ou à leur utilisation. Veuillez vérifier toutes les Informations avant de les utiliser et ne prenez aucune décision d'investissement sauf sur les recommandations d'un conseiller financier professionnel. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. La valeur et les revenus dérivés des investissements peuvent à la fois diminuer ou augmenter.

**RISQUES**

Les principaux risques associés à l'investissement dans le fonds sont les suivants :

- Risque actions
- Risque de perte en capital
- Risque de change
- Risque de taux
- Risque de crédit
- Risque de contrepartie

Pour obtenir une description complète de ces risques, veuillez-vous référer au(x) Document(s) d'Informations Clés destiné(s) aux Investisseurs ainsi qu'au chapitre intitulé « Principaux Risques » du prospectus de votre OPC. Ce chapitre décrit également les autres risques liés à un investissement dans le Fonds.